RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique
de l'éducation

Évaluations 2026
Repères CE1

Résultats nationaux

Thomas Euzéby, Stéphanie Le Breton, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2026-E20
Novembre 2026

Évaluations 2026
Repères CE1

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteurs
Thomas Euzéby, Stéphanie Le Breton, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2026, l'ensemble des élèves de CE1 ont été évalués en français et en mathématiques pour la neuvième année consécutive.

Par rapport à 2025, les résultats en français sont en baisse pour cinq des huit compétences évaluées (« écrire des mots dictés », « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte », « comprendre des phrases lues » et « écrire des syllabes dictées »). En mathématiques, par rapport à 2025, les résultats sont en hausse pour trois des quatre compétences comparables (« lire des nombres entiers », « écrire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée »). Les trois compétences introduites cette année ne peuvent pas faire l'objet d'une comparaison dans le temps.

Par rapport à 2019, les résultats en français sont en baisse pour quatre des sept compétences comparables (« écrire des mots dictés », « lire à voix haute des mots », « comprendre un texte lu » et « comprendre des phrases lues ») et stables pour les autres. En mathématiques, les résultats sont en hausse pour les deux compétences comparables (« écrire des nombres entiers » et « lire des nombres entiers »).

Les compétences les mieux maîtrisées en 2026 sont, en français, « écrire des syllabes dictées », « comprendre un texte lu », « comprendre des phrases entendues » et « comprendre des phrases lues ». Les compétences de lecture à voix haute sont les moins maîtrisées. En mathématiques, les compétences « lire des nombres entiers », « écrire des nombres entiers » et « mémoriser des faits numériques » sont les mieux maîtrisées. La compétence « mémoriser des procédures » est la moins maîtrisée.

En 2026, les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, la compétence « comprendre des mots entendus » est celle dont l'écart de performance est le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en EP. Les écarts de performances les plus faibles concernent les compétences « écrire des mots dictés » et « écrire des syllabes dictées ».

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour trois compétences (« lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte » et « comprendre des phrases lues ») et sont stables pour les cinq autres compétences évaluées.

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour trois compétences (« écrire des syllabes dictées », « comprendre un texte lu » et « lire à voix haute des mots ») et sont stables pour les quatre autres compétences comparables.

En mathématiques, la compétence « résoudre des problèmes » est celle dont l'écart de performance est le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour deux compétences (« lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers ») et sont stables pour les deux autres compétences comparables.

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour les deux compétences comparables.

En 2026, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, hormis pour la compétence « lire à voix haute des mots », pour laquelle leurs résultats sont similaires, et la compétence « lire à voix haute un texte », pour laquelle les garçons présentent un meilleur taux de maîtrise. En mathématiques, en début de CE1, contrairement au français, les performances sont à l'avantage des garçons pour toutes les compétences évaluées. Les écarts sont plus faibles en français qu'en mathématiques.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables, à l'exception de la compétence « écrire des mots dictés », pour laquelle l'écart augmente, et de la compétence « lire des nombres entiers », pour laquelle l'écart diminue.

Entre 2019 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables de français et de mathématiques, à l'exception de la compétence « comprendre des phrases lues », pour laquelle l'écart diminue.

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 10

↘ 2. Contenu 12

2.1 Méthodologie 12

2.1.1 Les concepteurs 12

2.1.2 Processus de construction 12

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 12

2.1.4 Domaines évalués en 2026 13

2.1.5 Comparabilité 15

2.1.6 Les expérimentations 16

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées 16

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1 16

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 17

2.2.1 Méthodologie 17

2.2.2 Processus et principes 17

2.2.3 Description 17

2.2.4 Communication 20

↘ 3. Détermination des seuils 21

3.1 Méthodologie mise en œuvre 21

3.2 Données mobilisées 22

3.3 Seuils retenus 23

↘ 4. Résultats 25

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CE1 25

4.1.1 CE1 français, résultats 2026 25

4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2026 26

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019 27

4.1.3.1 Français 27

4.1.3.2 Mathématiques 28

4.2 Résultats selon le sexe 29

4.2.1 CE1 français, résultats 2026 selon le sexe 29

4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe 30

4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe 31
4.2.3.1 Français *31*
4.2.3.2 Mathématiques *32*
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement 34
4.3.1 CE1 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 34
4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 35
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement 36
4.3.3.1 Français *36*
4.3.3.2 Mathématiques *38*
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CE1 43
5.1 Participation 43
5.2 Résultats 44
5.2.1 Communication 44
5.2.2 Logistique 46
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 47
5.2.4 Passation des épreuves 48
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 49
5.2.6 Restitution des acquis des élèves 50
5.2.7 Bilan 51
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école 53
6.1 Participation 53
6.2 Résultats 53
6.2.1 Communication et logistique 53
6.2.2 Portail et restitutions 55
6.2.3 Exploitation des évaluations 56
6.2.4 Bilan 57
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) 59
7.1 Participation 59
7.2 Résultats 59
7.2.1 Communication et logistique 59
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences 61
7.2.3 Portail et restitutions 63
7.2.4 Pilotage et formation 65
7.2.5 Bilan 67
Références des publications de la DEPP 69
↘ ANNEXE 1 72

↘ ANNEXE II 73

↘ 1. Introduction

En septembre 2026, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 30 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CE1, 735 000 élèves ont ainsi été évalués, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Il s'agit de la neuvième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la quatrième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la troisième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Lecture

- Lire à voix haute des mots
- Lire à voix haute un texte
- Comprendre des phrases lues
- Comprendre un texte lu

Écriture

- Écrire des syllabes dictées

Oral

- Comprendre des mots entendus
- Comprendre des phrases entendues

Vocabulaire

- Écrire des mots dictés

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans le domaine suivant :

Nombres, calcul et résolution de problèmes

- Dénombrer des collections
- Lire des nombres entiers
- Écrire des nombres entiers
- Placer un nombre sur une ligne graduée
- Mémoriser des faits numériques
- Mémoriser des procédures
- Résoudre des problèmes

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite, afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items sont plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de prendre une photographie des compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie, département, circonscription et école.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CE1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2026 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CE1 a eu lieu en septembre 2018. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en mai 2018 sur le niveau précédent.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères* CE1 ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP et le CSEN, accompagnés de la DGESCO et de l'IGÉSR, ont défini le cadre de l'évaluation. En 2026, les épreuves sont adossées aux programmes de français et de mathématiques du cycle 2 (*BO n°41 du 31-10-2024*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se sont déroulées en début d'année scolaire, entre le 7 et le 18 septembre 2026. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2026, en début de CE1, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (deux séquences collectives de 13 minutes et 12 minutes et de deux séquences individuelles de lecture d'une minute) ainsi que de deux séquences collectives en mathématiques (11 minutes et 15 minutes).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école et par circonscription sont disponibles sur Archipel, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CE1 lors de l'année scolaire 2026-2027.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en CE1 en 2026-2027

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Lecture	Manipuler des syllabes						
	Manipuler des phonèmes						
	Connaître le nom des lettres						
	Connaître le son des lettres						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
	Comprendre des phrases lues						
	Comprendre un texte lu						
Écriture	Écrire des syllabes dictées						
Oral	Comprendre des mots entendus						
	Comprendre des phrases entendues						
	Comprendre un texte entendu						
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des mots dictés						
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Accorder au sein du groupe nominal						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Mémoriser des temps de conjugaison						
	Accorder le sujet et le verbe						

Lecture : la compétence « manipuler des syllabes » a été évaluée en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CE1.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections						
	Lire des nombres entiers						
	Écrire des nombres entiers						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive						
	Comparer des nombres						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Lire des fractions et des nombres décimaux						
	Savoir interpréter et représenter des fractions						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Poser et effectuer des opérations						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Résoudre des problèmes						

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée en début de CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CE1.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CE1 2026 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français. Les libellés des compétences ont été modifiés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Quelques exercices en mathématiques ont été supprimés ou ajoutés dans le même objectif. La comparabilité d'une année sur l'autre est ainsi maintenue pour les compétences évaluées les années précédentes et qui n'ont pas été supprimées.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2025 et 2026

Français CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Lecture	Lire à voix haute des mots	60			Néant
	Lire à voix haute un texte	103			Néant
	Comprendre des phrases lues	10			Néant
	Comprendre un texte lu	8			Néant
Écriture	Écrire des syllabes dictées	12			Néant
Oral	Comprendre des mots entendus	15			Néant
	Comprendre des phrases entendues	15			Néant
Vocabulaire	Écrire des mots dictés	12			Néant

Mathématiques CE1					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections	8			Nouveauté
	Lire des nombres entiers	10			Néant
	Écrire des nombres entier	10			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	15			Néant
	Mémoriser des faits numériques	20			Nouveauté
	Mémoriser des procédures	30			Nouveauté
	Calculer mentalement	10			Suppression
	Additionner (calculer en ligne)	8			Suppression
	Soustraire (calculer en ligne)	7			Suppression
	Résoudre des problèmes	6			Néant
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage	8			Suppression

Lecture : la compétence « lire à voix haute des mots » a été évaluée sur 60 items en début de CE1 en 2025 et en début de CE1 en 2026.
Source : DEPP, Repères CE1.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier avec de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE1

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2026 au CE1

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE1
Public hors EP	137	4 353
Public EP	38	1 481
Privé	28	872
Total	**203**	**6 706**

Lecture : l'échantillon est composé de 137 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de de l'expérimentation 2026 au CE1

Expérimentation en CE1 en septembre 2026 pour *Repères* CE1 septembre 2027		
Français		Compétence
1	Lecture	Lire à voix haute un texte
Mathématiques		Compétence
2	Nombres, calcul et résolution de problèmes	Résoudre des problèmes

Lecture : l'expérimentation en CE1 en 2026 évalue une compétence en français et une compétence en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CE1.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

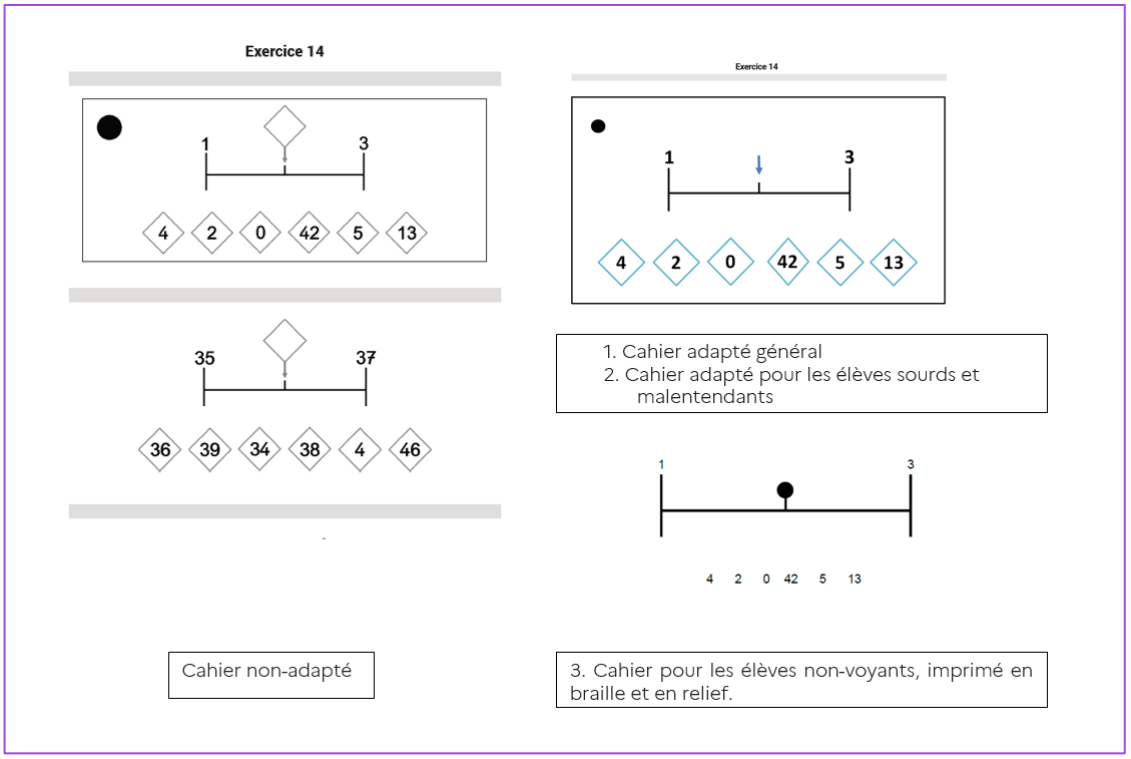
Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

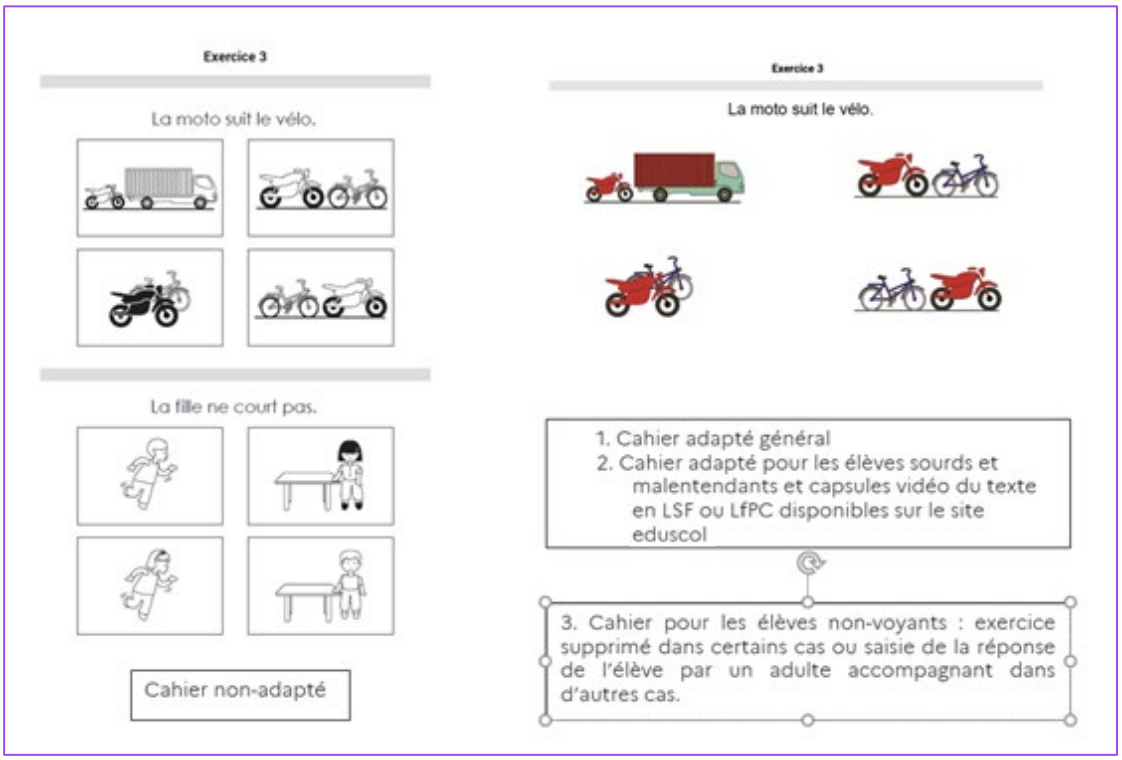
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques



Exemples d'adaptations en français

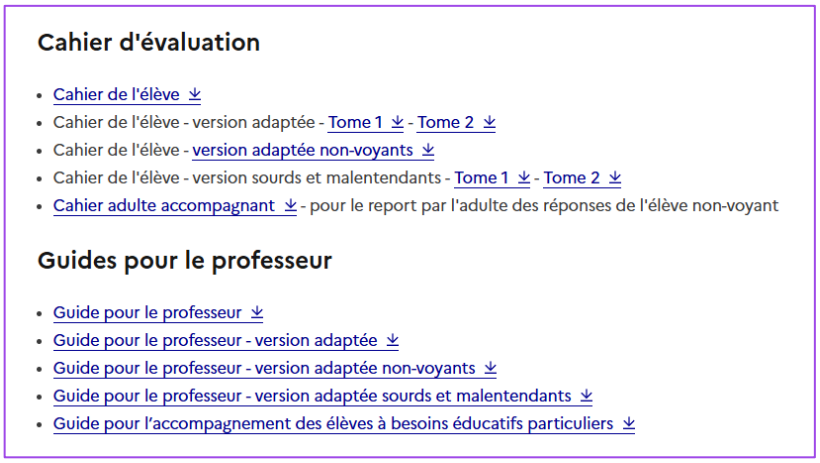


2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages éduscol.

Accès aux supports CE1



Cahier d'évaluation

- Cahier de l'élève
- Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants
- Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2
- Cahier adulte accompagnant - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non-voyant

Guides pour le professeur

- Guide pour le professeur
- Guide pour le professeur - version adaptée
- Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants
- Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants
- Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CE1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la plus adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

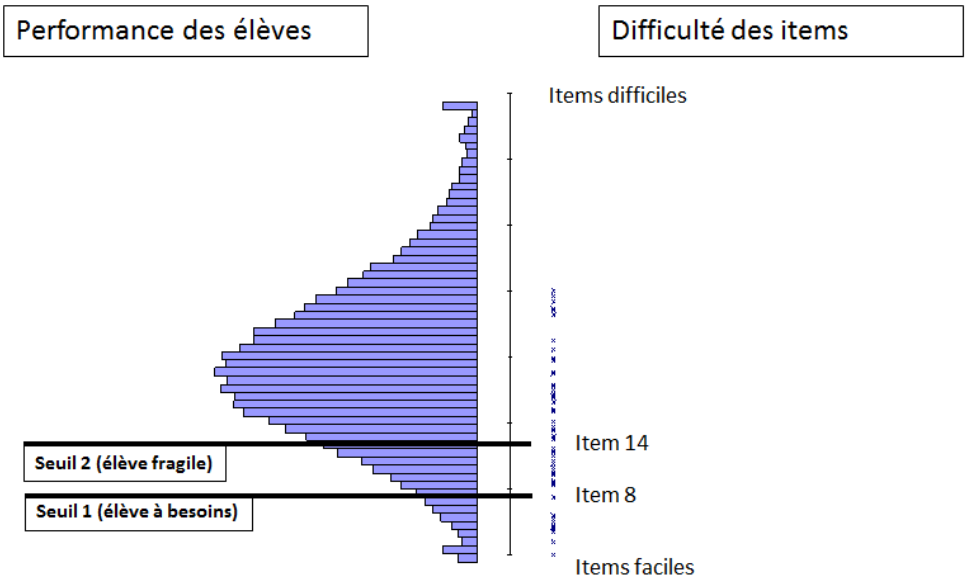
[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP
[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CE1, les contenus sont inchangés par rapport à 2025, à l'exception de quelques exercices qui ont été supprimés ou ajoutés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Pour les exercices dont le contenu est strictement identique, il n'est pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Les mêmes seuils qu'en 2025 sont appliqués. En revanche, pour les exercices qui ont été ajoutés (« dénombrer des collections », « mémoriser des faits numériques », « mémoriser des procédures »), de nouvelles données ont été mobilisées pour déterminer les seuils de maîtrise.

La détermination de ces seuils de maîtrise a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ces seuils, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations CE1 de 2026 sur un volume de 166 000 élèves par compétence pour garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe composée d'une vingtaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques) a été réunie le mercredi 16 septembre 2026. Les seuils définis (tableau 5) ont ensuite été implémentés le 18 septembre 2026 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2026, pour les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2025, les seuils définis en 2025 ont été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français CE1						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Lire à voix haute des mots	60			Néant	16	30
Lire à voix haute un texte	103			Néant	10	29
Comprendre des phrases lues	10			Néant	2	5
Comprendre un texte lu	8			Néant	1	3
Écrire des syllabes dictées	12			Néant	3	6
Comprendre des mots entendus	15			Néant	9	12
Comprendre des phrases entendues	15			Néant	9	12
Écrire des mots dictés	12			Néant	3	6

Lecture : la compétence « lire à voix haute des mots » a été évaluée en début de CE1 en 2025 et en début de CE1 en 2026. Le seuil 1 correspond à 16 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CE1.

Mathématiques CE1						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Dénombrer des collections	8			**Nouveauté**	3	6
Lire des nombres entiers	10			Néant	4	7
Écrire des nombres entiers	10			Néant	4	7
Placer un nombre sur une ligne graduée	15			Néant	4	8
Mémoriser des faits numériques	20			**Nouveauté**	5	7
Mémoriser des procédures	30			**Nouveauté**	8	17
Résoudre des problèmes	6			Néant	2	4

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » n'a pas été évaluée en début de CE1 en 2025 mais en début de CE1 en 2026. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CE1.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CE1 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 19 octobre 2026. À cette date, le taux de saisie était de 96,5 % au niveau national, mais seulement de 4,5 % pour l'académie de Toulouse. Pour une analyse détaillée, les évolutions des résultats entre 2025 et 2026, hors académie de Toulouse, sont disponibles en annexe. Ces données confirment les tendances présentées ici et ne remettent pas en cause le diagnostic global.

Les évolutions des taux de maîtrise sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 1,0 point de pourcentage.

Les écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentés lorsqu'ils sont supérieurs ou égaux à 1,0 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage entre deux années successives et à 1,0 point de pourcentage sur une période plus longue.

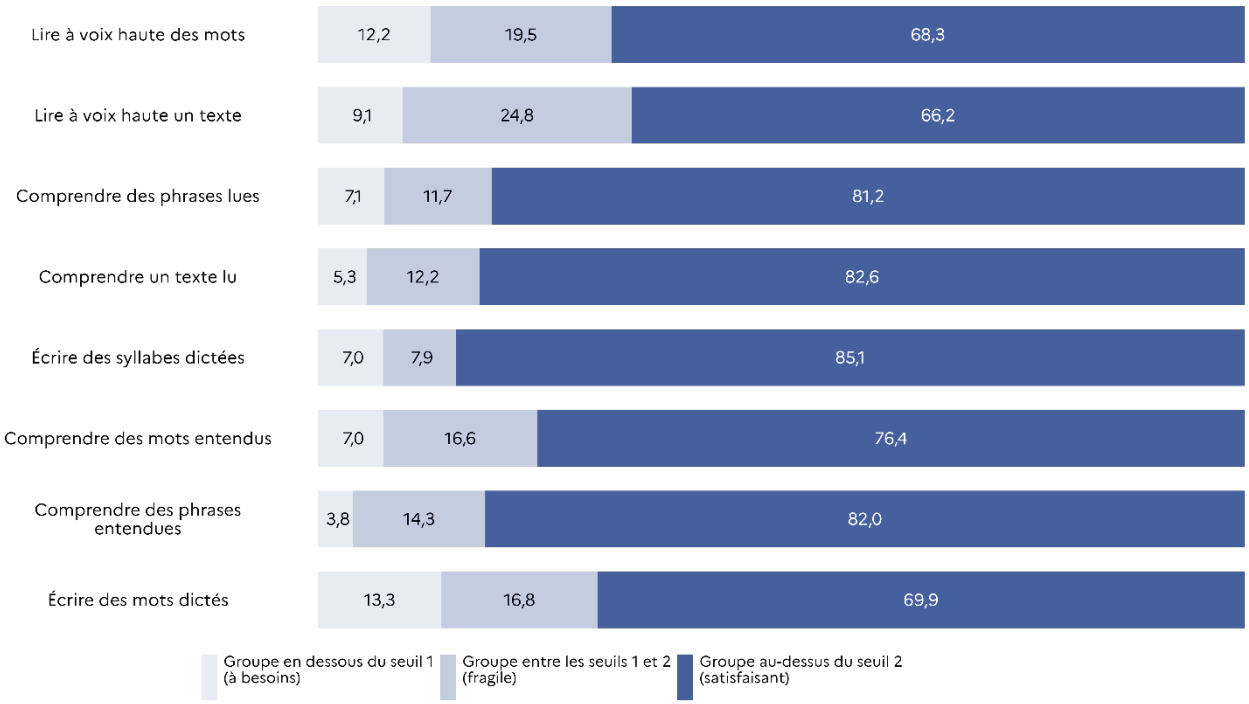
4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CE1

4.1.1 CE1 français, résultats 2026

En français, la compétence la mieux maîtrisée est « écrire des syllabes dictées » avec 85,1 % des élèves dans le groupe satisfaisant (groupe au-dessus du seuil 2). Les trois autres compétences les mieux maîtrisées sont : « comprendre un texte lu », « comprendre des phrases entendues » et « comprendre des phrases lues » (respectivement 82,6 %, 82,0 % et 81,2 % d'élèves dans le groupe satisfaisant).

La compétence la moins maîtrisée est « lire à voix haute un texte » (66,2 % des élèves dans le groupe satisfaisant).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, en septembre 2026 (en %)



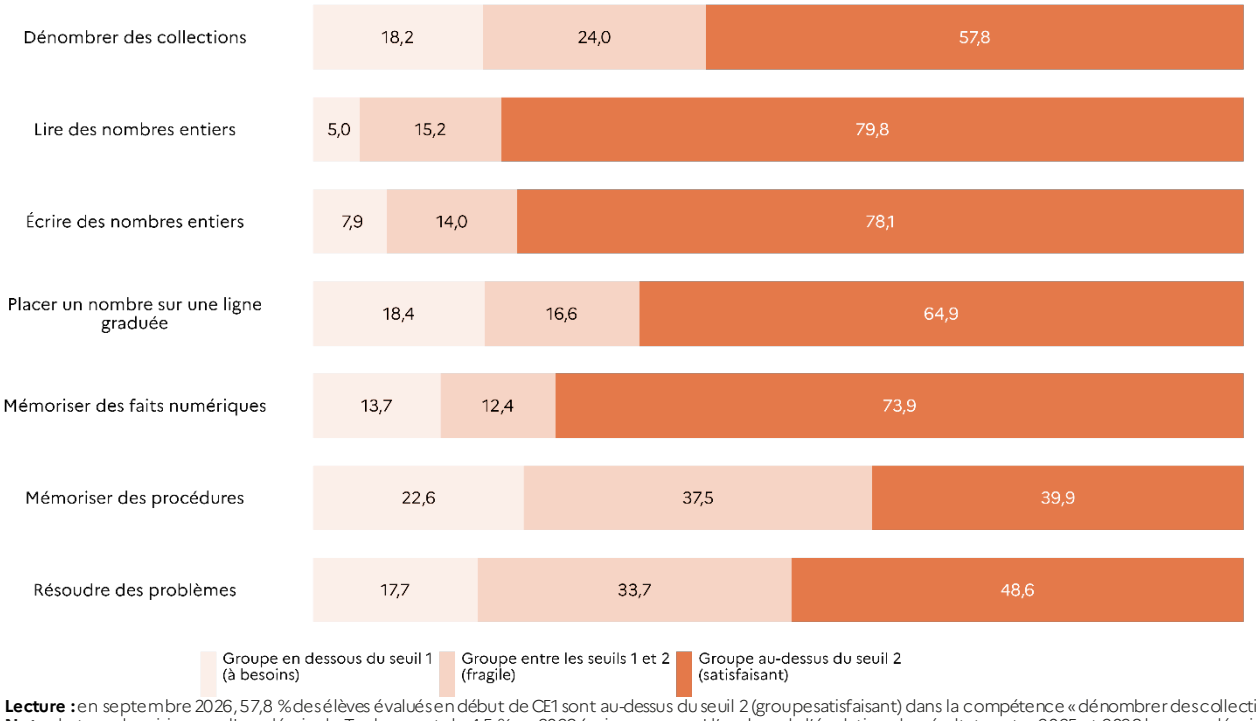
Lecture : en septembre 2026, 68,3 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute des mots ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat
Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.2 CE1 mathématiques, résultats 2026

En mathématiques, la compétence la mieux maîtrisée est « lire des nombres entiers » avec 79,8 % des élèves dans le groupe satisfaisant (groupe au-dessus du seuil 2). Les deux autres compétences les mieux maîtrisées sont : « écrire des nombres entiers » et « mémoriser des faits numériques » (respectivement 78,1 % et 73,9 %).

La compétence la moins maîtrisée est « mémoriser des procédures » (39,9 % des élèves dans le groupe satisfaisant).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, en septembre 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 57,8 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat
Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019

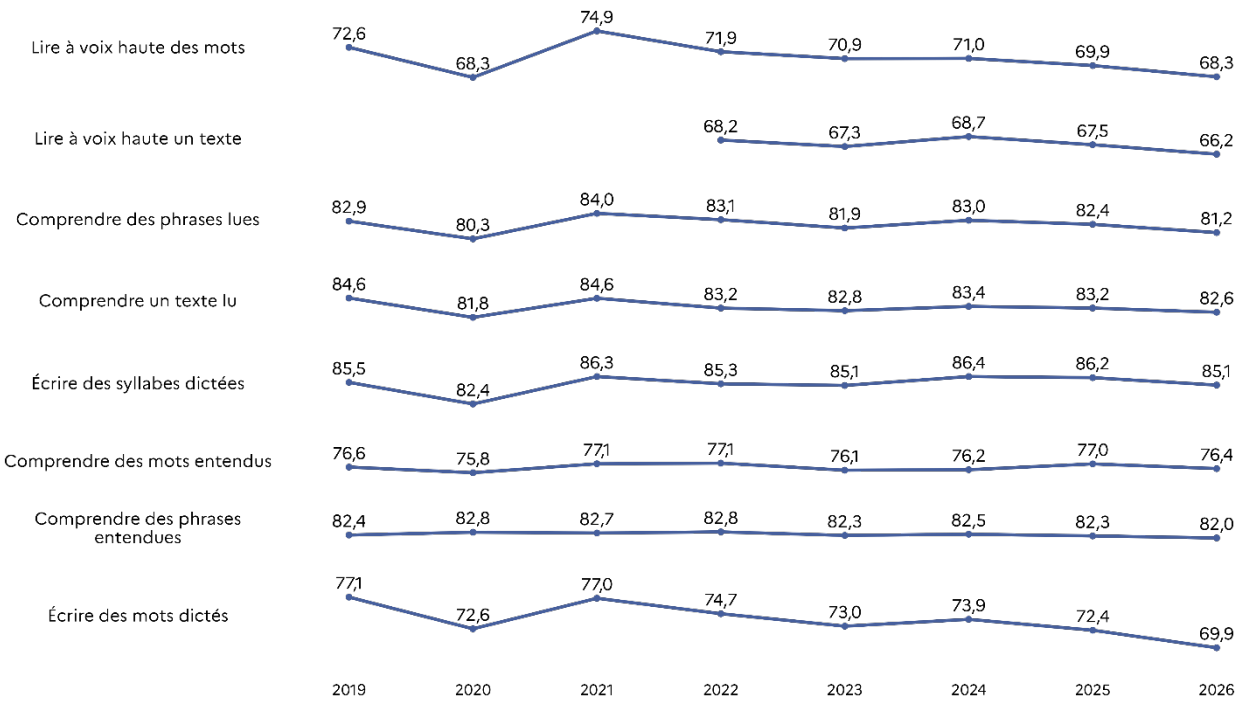
Les contenus des *Repères* CE1 2026 sont identiques à ceux de l'édition précédente en français, ce qui permet la comparabilité des résultats d'une année sur l'autre. En mathématiques, trois compétences nouvelles ont été introduites en 2026 et les résultats relatifs à ces compétences ne sont donc pas comparables à ceux de l'année dernière. Que ce soit en français ou en mathématiques, les compétences introduites après 2019 ne sont pas commentées lorsque la comparaison porte sur la période 2019-2026.

4.1.3.1 Français

Entre 2019 et 2026, les performances en français des élèves diminuent pour quatre des sept compétences comparables sur la période : « écrire des mots dictés », « lire à voix haute des mots », « comprendre un texte lu » et « comprendre des phrases lues » (respectivement -7,2, -4,2, -2,0 et -1,6 points). Les résultats sont stables sur les trois autres compétences.

En 2026, par rapport à 2025, les résultats en français diminuent pour cinq des huit compétences évaluées : « écrire des mots dictés », « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte », « comprendre des phrases lues » et « écrire des syllabes dictées » (respectivement -2,5, -1,6, -1,4 et -1,1 points). Les résultats sont stables pour les trois autres compétences.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CE1, entre 2019 et 2026 (en %)



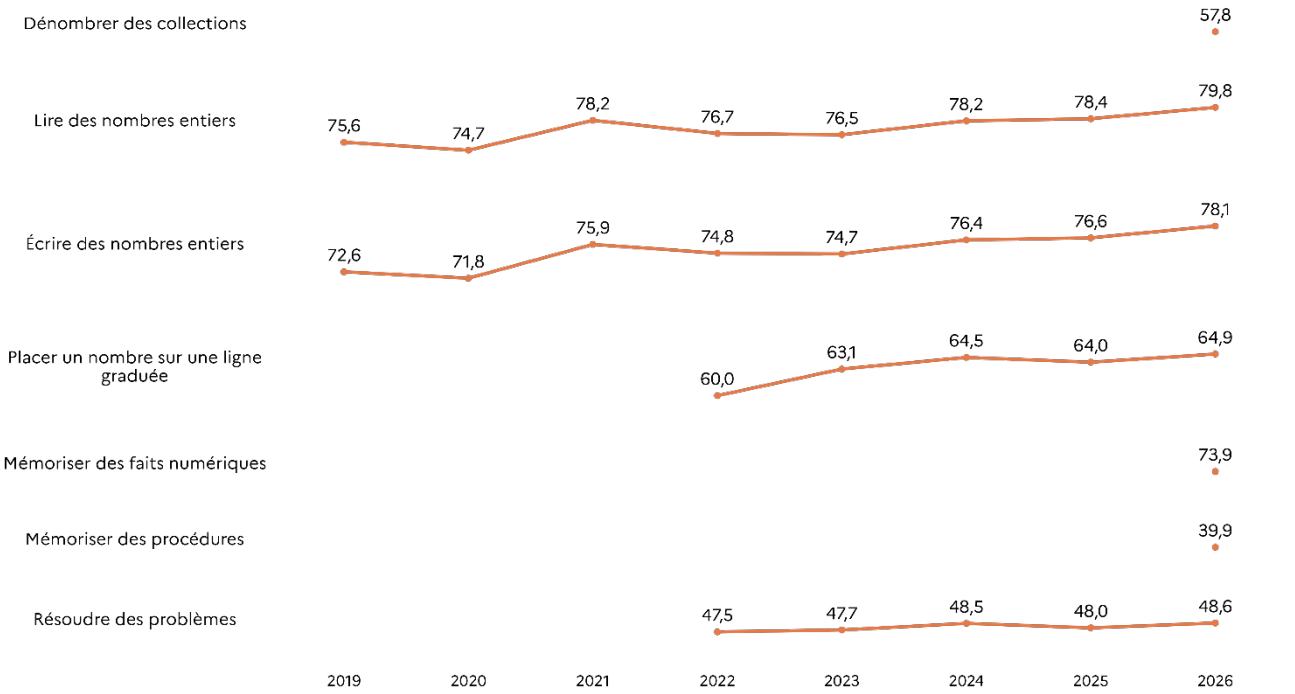
Lecture : en septembre 2026, 68,3 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute des mots », contre 69,9 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2026, les performances en mathématiques des élèves augmentent pour les deux compétences comparables : « écrire des nombres entiers » et « lire des nombres entiers » (respectivement +5,5 et +4,2 points).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats augmentent pour trois des quatre compétences comparables : « écrire des nombres entiers », « lire des nombres entiers » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement +1,4, +1,4 et +1,0 point). Les résultats sont stables pour la compétence « résoudre des problèmes ».

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CE1, entre 2019 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 57,8 % des élèves évalués en début de CE1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CE1 français, résultats 2026 selon le sexe

En 2026, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français pour six des huit compétences évaluées, avec des écarts allant de 2,7 à 5,4 points en leur faveur. Les filles et les garçons présentent une maîtrise similaire pour la compétence « lire à voix haute des mots ». En revanche, les garçons réussissent mieux pour la compétence « lire à voix haute un texte » (1,3 point en leur faveur).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute des mots	11,2	20,6	68,3	12,5	18,6	68,9
Lire à voix haute un texte	8,8	25,6	65,5	9,3	23,9	66,8
Comprendre des phrases lues	6,1	11,2	82,8	8,0	12,1	79,9
Comprendre un texte lu	4,3	10,9	84,8	6,1	13,4	80,5
Écrire des syllabes dictées	5,9	7,3	86,8	8,0	8,4	83,6
Comprendre des mots entendus	6,3	15,9	77,8	7,7	17,2	75,1
Comprendre des phrases entendues	2,9	12,4	84,7	4,5	16,0	79,5
Écrire des mots dictés	11,3	16,0	72,7	15,1	17,7	67,3

Lecture : en septembre 2026, 11,2 % des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire à voix haute des mots ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.2.2 CE1 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En 2026, les garçons présentent de meilleures performances que les filles en mathématiques pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 1,5 à 14,2 points en leur faveur.

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	20,0	26,0	54,0	16,4	21,9	61,6
Lire des nombres entiers	5,5	18,3	76,2	4,5	12,1	83,4
Écrire des nombres entiers	8,5	16,3	75,2	7,2	11,8	81,0
Placer un nombre sur une ligne graduée	19,7	18,3	61,9	17,0	15,0	68,0
Mémoriser des faits numériques	13,5	13,2	73,2	13,8	11,5	74,7
Mémoriser des procédures	25,0	42,2	32,7	20,2	32,9	46,9
Résoudre des problèmes	18,5	35,7	45,8	16,8	31,9	51,3

Lecture : en septembre 2026, 20,0 % des filles évaluées en début de CE1 sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

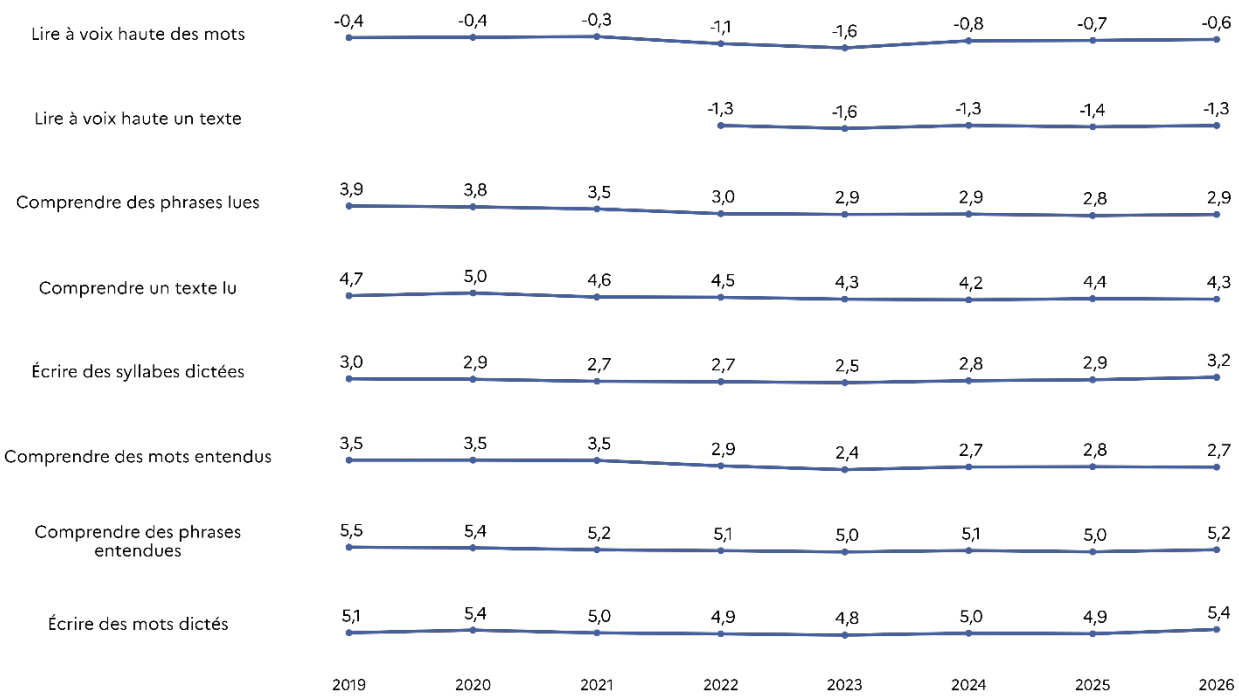
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables de français, à l'exception de la compétence « comprendre des phrases lues » pour laquelle l'écart diminue de 1,0 point.

Entre 2025 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences évaluées de français à l'exception de la compétence « écrire des mots dictés », pour laquelle l'écart augmente (+0,5 point).

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



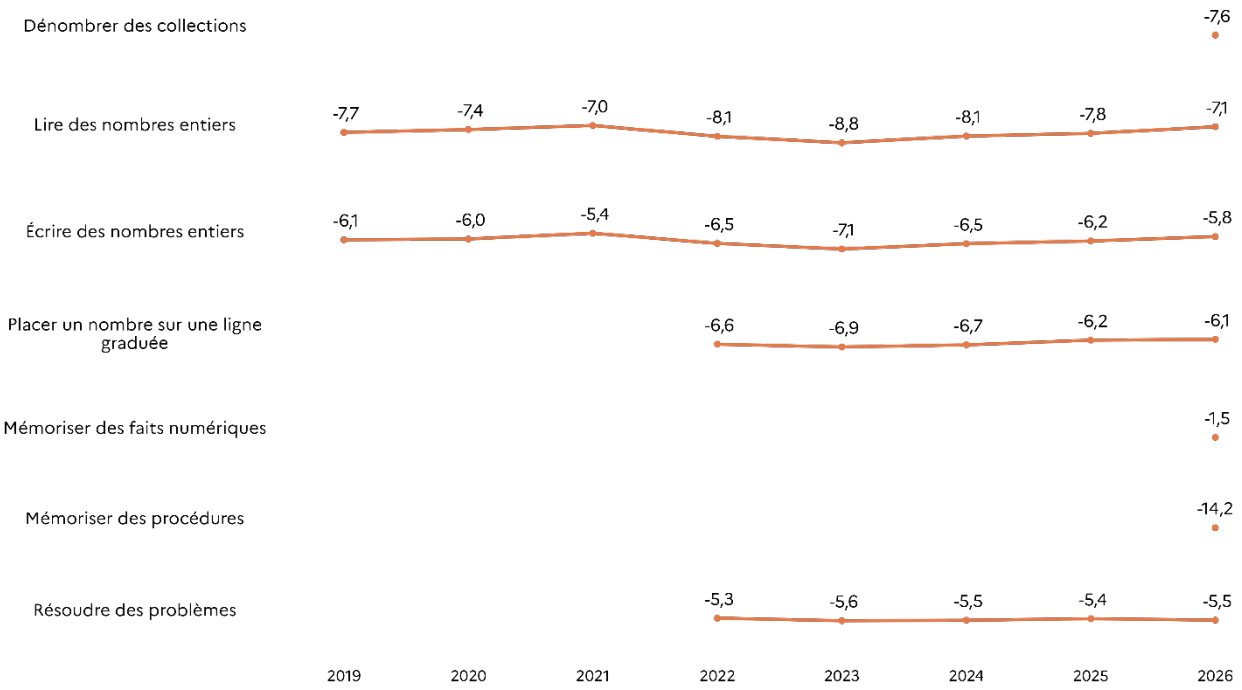
Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 0,6 point en faveur des garçons, contre 0,7 point en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour les deux compétences comparables de mathématiques.

Entre 2025 et 2026, les écarts entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables de mathématiques, à l'exception de la compétence « lire des nombres entiers », pour laquelle l'écart diminue, le taux de maitrise des filles progressant davantage que celui des garçons (respectivement +1,7 et +1,1 point).

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 7,6 points en faveur des garçons.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CE1, selon le sexe, en 2025 et 2026 (en %)

	Repères CE1 2025				Repères CE1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Filles	Garçons			Filles	Garçons		
Lire à voix haute des mots	69,8	70,5	-0,7	-3	68,3	68,9	-0,6	-2
Lire à voix haute un texte	66,8	68,3	-1,4	-2	65,5	66,8	-1,3	-2
Comprendre des phrases lues	83,9	81,1	2,8	10	82,8	79,9	2,9	10
Comprendre un texte lu	85,5	81,1	4,4	16	84,8	80,5	4,3	16
Écrire des syllabes dictées	87,7	84,8	2,9	12	86,8	83,6	3,2	12
Comprendre des mots entendus	78,5	75,7	2,8	8	77,8	75,1	2,7	8
Comprendre des phrases entendues	84,8	79,9	5,0	16	84,7	79,5	5,2	17
Écrire des mots dictés	74,9	70,0	4,9	14	72,7	67,3	5,4	15
Lire des nombres entiers	74,5	82,3	-7,8	-19	76,2	83,4	-7,1	-18
Écrire des nombres entiers	73,5	79,8	-6,2	-13	75,2	81,0	-5,8	-13
Placer un nombre sur une ligne graduée	60,8	67,0	-6,2	-16	61,9	68,0	-6,1	-15
Résoudre des problèmes	45,3	50,7	-5,4	-10	45,8	51,3	-5,5	-10

Lecture : en septembre 2026, en CE1, pour la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre filles et garçons est de 0,6 point en faveur des garçons. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de -2/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 2 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CE1 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP en français pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 6,6 à 20,4 points en leur faveur. L'écart le plus marqué concerne la compétence « comprendre des phrases entendues » (20,4 points) et l'écart le plus faible les compétences « écrire des mots dictés » et « écrire des syllabes dictées » (respectivement 6,6 et 6,9 points).

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP+ en français pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 11,9 à 31,0 points en leur faveur. L'écart le plus marqué concerne la compétence « comprendre des mots entendus » (31,0 points) et l'écart le plus faible la compétence « écrire des mots dictés » (11,9 points).

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE1, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute des mots	11,0	19,8	69,1	18,2	20,7	61,1	26,1	21,4	52,5	5,4	15,9	78,7
Lire à voix haute un texte	8,1	25,0	66,9	14,1	27,1	58,8	21,1	28,0	50,9	3,8	20,0	76,2
Comprendre des phrases lues	6,4	11,1	82,5	11,6	16,0	72,4	15,1	18,3	66,6	2,9	7,3	89,8
Comprendre un texte lu	4,4	11,2	84,3	9,1	18,5	72,3	13,0	22,0	65,0	2,1	6,5	91,4
Écrire des syllabes dictées	6,3	7,7	86,1	10,8	10,1	79,1	15,9	11,3	72,8	3,0	5,3	91,7
Comprendre des mots entendus	5,2	15,0	79,8	14,6	26,0	59,4	21,7	29,5	48,8	2,3	10,3	87,4
Comprendre des phrases entendues	2,6	12,8	84,6	8,3	21,8	69,8	13,1	26,3	60,5	1,2	9,1	89,7
Écrire des mots dictés	12,5	16,8	70,7	18,1	17,9	64,1	23,3	17,9	58,8	8,0	15,6	76,4

Lecture : en septembre 2026, 11,0 % des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « lire à voix haute des mots ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.2 CE1 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP en mathématiques pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 5,1 à 15,9 points en leur faveur. L'écart le plus marqué concerne la compétence « résoudre des problèmes » (15,9 points) et l'écart le plus faible la compétence « mémoriser des faits numériques » (5,1 points).

En 2026, les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP présentent de meilleures performances que ceux scolarisés en REP+ en mathématiques pour l'ensemble des compétences évaluées, avec des écarts allant de 6,7 à 21,9 points en leur faveur. L'écart le plus marqué concerne la compétence « résoudre des problèmes » (21,9 points) et l'écart le plus faible la compétence « mémoriser des faits numériques » (6,7 points).

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE1, selon le secteur, septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	17,2	23,6	59,1	23,5	25,6	50,9	28,4	26,0	45,6	13,7	23,3	63,0
Lire des nombres entiers	4,5	14,9	80,7	7,3	17,5	75,2	11,2	19,6	69,2	2,8	12,6	84,6
Écrire des nombres entiers	7,3	13,7	79,0	10,6	16,1	73,2	14,8	17,6	67,6	5,3	11,8	82,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	17,3	16,5	66,2	24,7	18,3	57,0	29,5	18,2	52,3	13,1	15,4	71,5
Mémoriser des faits numériques	13,1	12,4	74,5	17,7	13,0	69,4	20,1	12,1	67,8	10,1	11,7	78,1
Mémoriser des procédures	21,6	37,5	40,9	28,7	37,1	34,2	34,3	35,2	30,6	17,1	38,6	44,3
Résoudre des problèmes	16,1	33,0	50,9	26,0	39,0	35,0	31,8	39,3	29,0	11,4	30,5	58,1

Lecture : en septembre 2026, 17,2 % des élèves évalués en début de CE1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

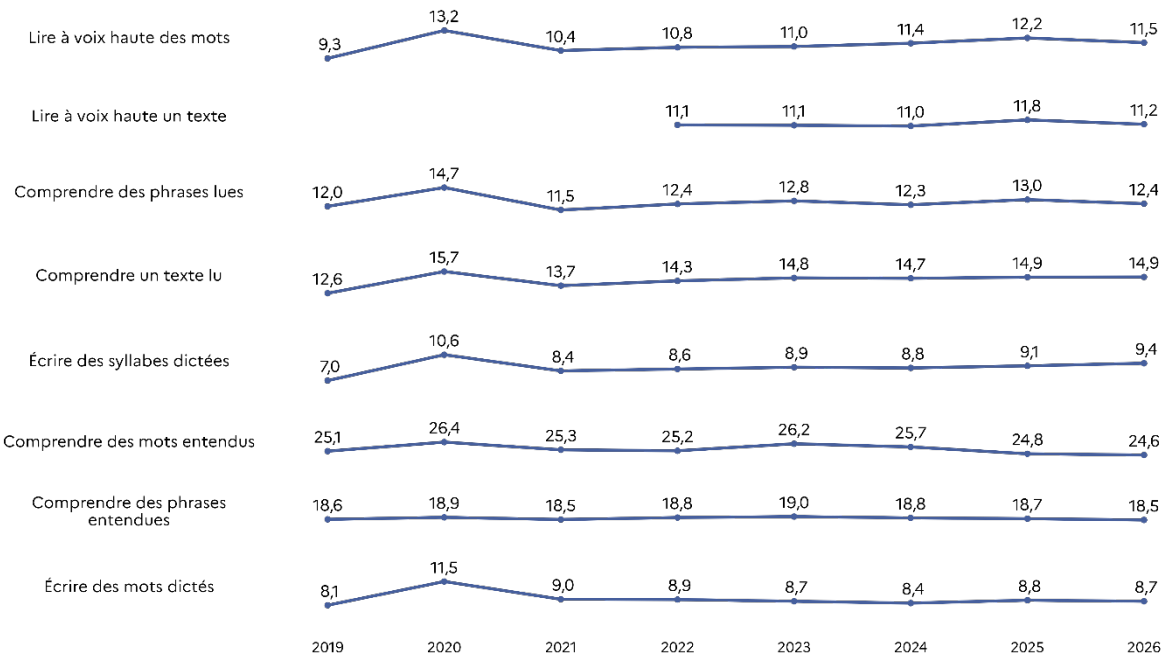
Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP augmentent pour trois compétences de français : « écrire des syllabes dictées », « comprendre un texte lu » et « lire à voix haute des mots » (respectivement +2,5, +2,3 et +2,2 points). Ils sont stables pour les quatre autres compétences comparables.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour trois compétences : « lire à voix haute des mots », « lire à voix haute un texte » et « comprendre des phrases lues » (respectivement -0,7, -0,6 et -0,6 point). Ils sont stables pour les autres compétences.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP diminuent pour trois compétences : « lire à voix haute des mots », « comprendre des phrases lues » et « lire à voix haute un texte ». Ils sont stables pour les autres compétences (respectivement -1,0, -0,9 et -0,8 point).

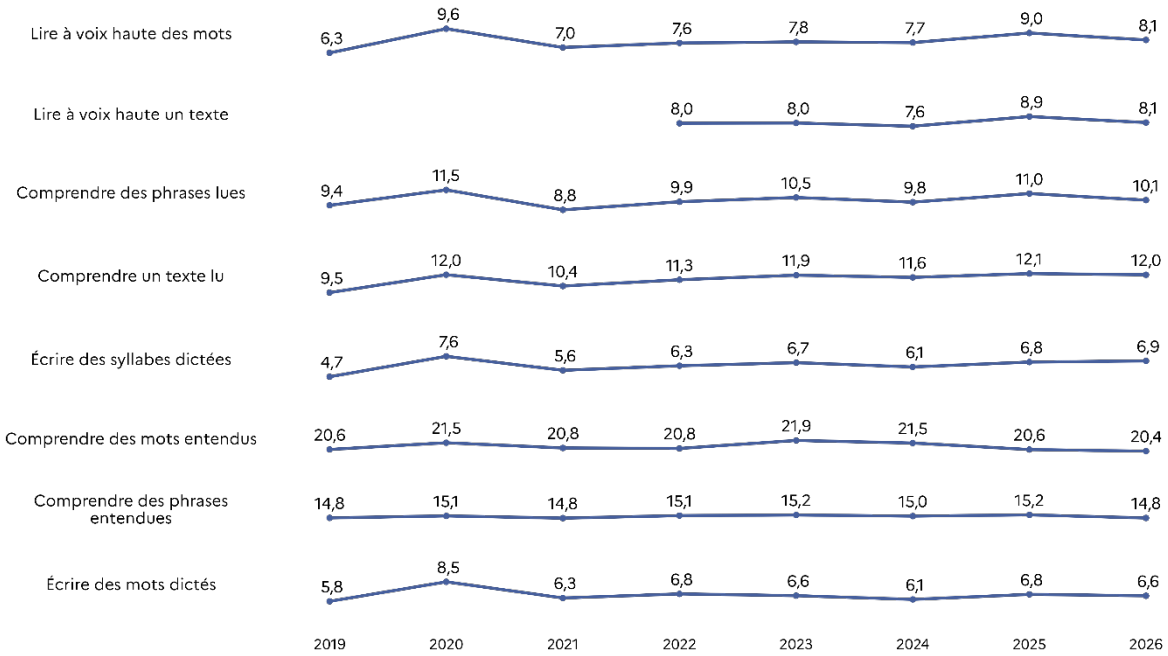
Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont stables pour toutes les compétences, à l'exception de la compétence « écrire des syllabes dictées », pour laquelle l'écart augmente (+0,7 point).

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



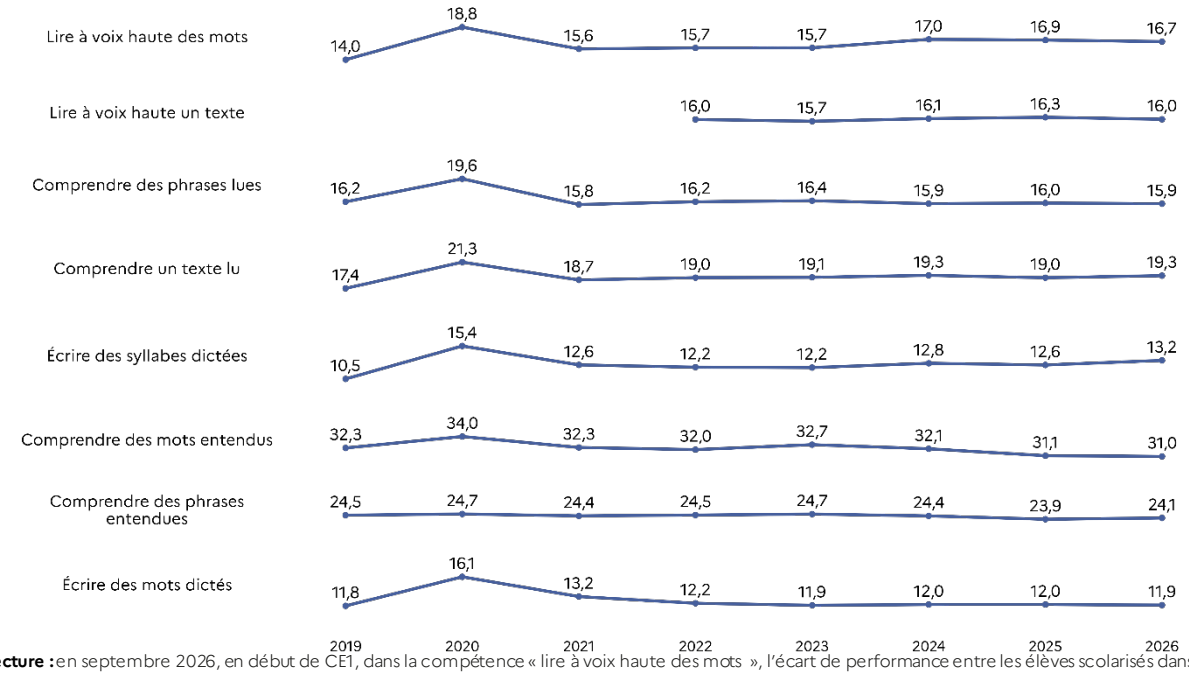
Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 11,5 points de pourcentage, contre 12,2 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 8,1 points de pourcentage, contre 9,0 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe l l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 16,7 points de pourcentage, contre 16,9 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe l l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

4.3.3.2 Mathématiques

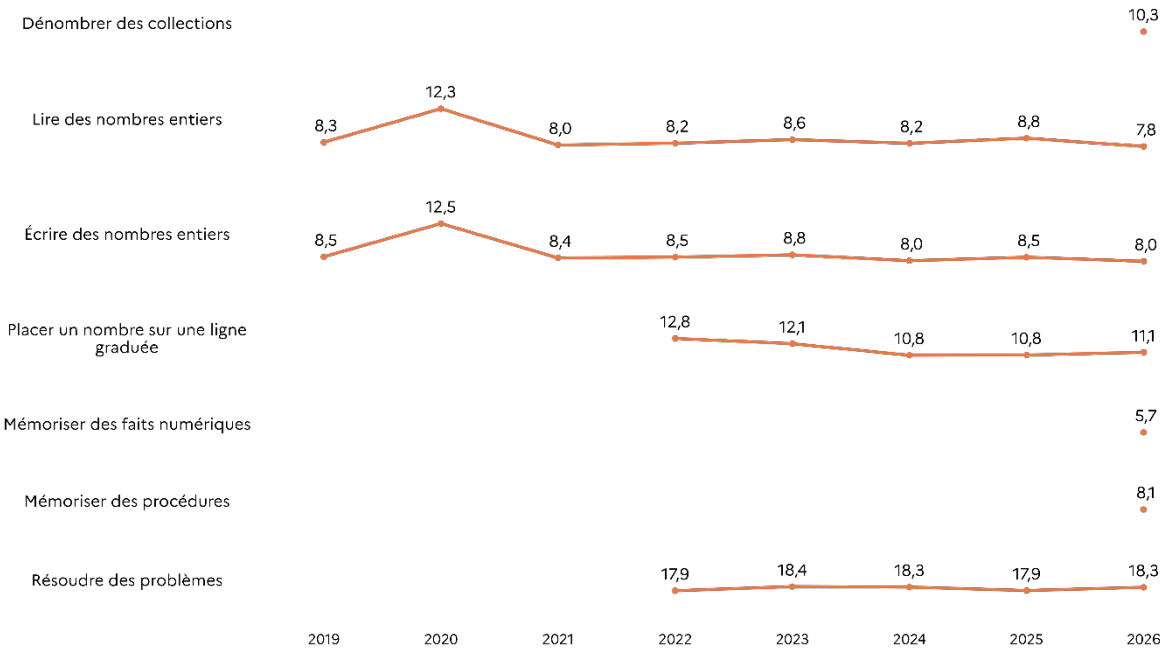
Entre 2019 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour les deux compétences comparables.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour deux compétences : « lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers » (respectivement -1,0 et -0,5 point). Ils sont stables pour les autres compétences comparables.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP diminuent pour deux compétences : « lire des nombres entiers » et « écrire des nombres entiers » (respectivement -1,1 et -0,6 point). Ils sont stables pour les autres compétences comparables.

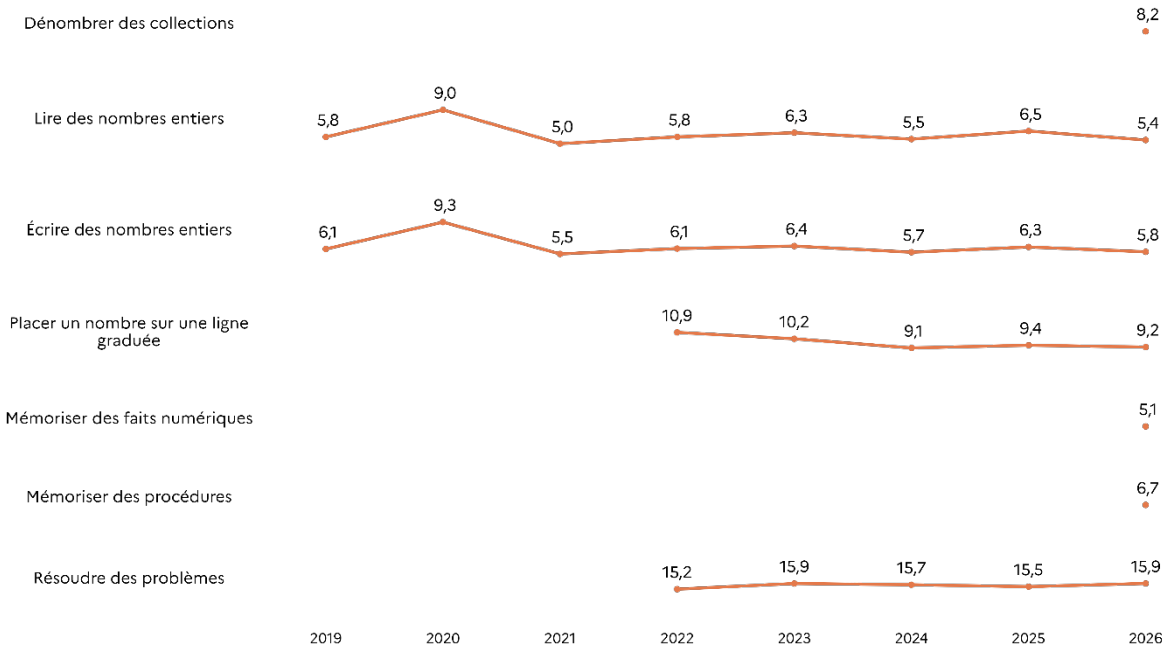
Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ diminuent pour une compétence : « lire des nombres entiers » (-0,9 point). Ils augmentent pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » (+1,2 point) et sont stables pour les autres compétences comparables.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



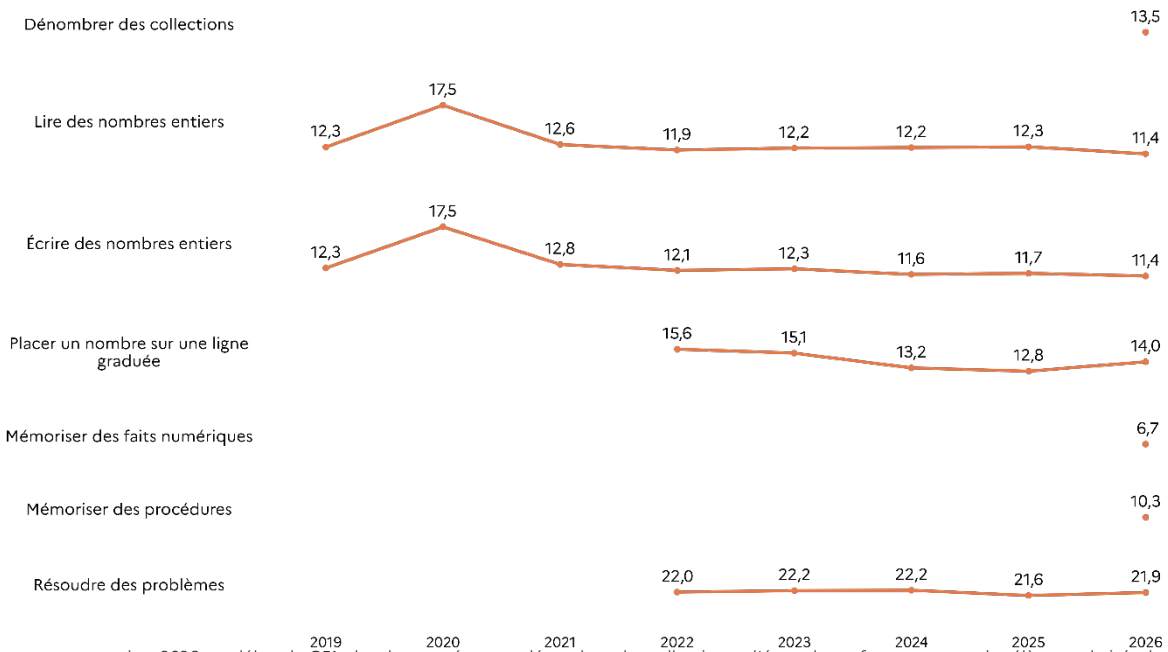
Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 10,3 points de pourcentage.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 8,2 points de pourcentage.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE1, dans la compétence « dénombrer des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 13,5 points de pourcentage.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE1 2025				Repères CE1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Lire à voix haute des mots	70,9	58,7	12,2	29	69,1	57,6	11,5	27
Lire à voix haute un texte	68,4	56,6	11,8	28	66,9	55,7	11,2	27
Comprendre des phrases lues	83,8	70,8	13,0	42	82,5	70,1	12,4	40
Comprendre un texte lu	84,8	70,0	14,9	51	84,3	69,4	14,9	50
Écrire des syllabes dictées	87,1	78,0	9,1	32	86,1	76,6	9,4	32
Comprendre des mots entendus	80,3	55,6	24,8	66	79,8	55,2	24,6	64
Comprendre des phrases entendues	84,8	66,2	18,7	55	84,6	66,1	18,5	54
Écrire des mots dictés	73,2	64,3	8,8	23	70,7	62,0	8,7	23
Lire des nombres entiers	79,4	70,6	8,8	26	80,7	72,8	7,8	25
Écrire des nombres entiers	77,5	69,1	8,5	24	79,0	71,0	8,0	24
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,1	54,3	10,8	28	66,2	55,1	11,1	29
Résoudre des problèmes	50,1	32,2	17,9	43	50,9	32,6	18,3	44

Lecture : en septembre 2026, en CE1, pour la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP est de 11,5 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 27/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 27 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Note : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE1 2025				Repères CE1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Lire à voix haute des mots	70,9	61,9	9,0	22	69,1	61,1	8,1	20
Lire à voix haute un texte	68,4	59,5	8,9	21	66,9	58,8	8,1	20
Comprendre des phrases lues	83,8	72,8	11,0	36	82,5	72,4	10,1	33
Comprendre un texte lu	84,8	72,7	12,1	43	84,3	72,3	12,0	42
Écrire des syllabes dictées	87,1	80,3	6,8	25	86,1	79,1	6,9	24
Comprendre des mots entendus	80,3	59,7	20,6	56	79,8	59,4	20,4	54
Comprendre des phrases entendues	84,8	69,6	15,2	47	84,6	69,8	14,8	46
Écrire des mots dictés	73,2	66,4	6,8	18	70,7	64,1	6,6	17
Lire des nombres entiers	79,4	72,9	6,5	20	80,7	75,2	5,4	17
Écrire des nombres entiers	77,5	71,2	6,3	18	79,0	73,2	5,8	17
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,1	55,7	9,4	25	66,2	57,0	9,2	24
Résoudre des problèmes	50,1	34,6	15,5	36	50,9	35,0	15,9	37

Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 8,1 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 20/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 20 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE1 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE1 2025				Repères CE1 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Lire à voix haute des mots	70,9	54,0	16,9	42	69,1	52,5	16,7	39
Lire à voix haute un texte	68,4	52,1	16,3	38	66,9	50,9	16,0	36
Comprendre des phrases lues	83,8	67,8	16,0	53	82,5	66,6	15,9	51
Comprendre un texte lu	84,8	65,8	19,0	65	84,3	65,0	19,3	64
Écrire des syllabes dictées	87,1	74,5	12,6	44	86,1	72,8	13,2	45
Comprendre des mots entendus	80,3	49,2	31,1	87	79,8	48,8	31,0	87
Comprendre des phrases entendues	84,8	60,9	23,9	75	84,6	60,5	24,1	75
Écrire des mots dictés	73,2	61,2	12,0	32	70,7	58,8	11,9	31
Lire des nombres entiers	79,4	67,0	12,3	38	80,7	69,2	11,4	37
Écrire des nombres entiers	77,5	65,8	11,7	34	79,0	67,6	11,4	35
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,1	52,3	12,8	34	66,2	52,3	14,0	37
Résoudre des problèmes	50,1	28,5	21,6	54	50,9	29,0	21,9	55

Lecture : en septembre 2026, en CE1, pour la compétence « lire à voix haute des mots », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ est de 16,7 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 39/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 39 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CE1

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères* CE1, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE1 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 5 octobre 2026, 2 669 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 314 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 48,7 % des enseignants participants). 57,8 % de ces enseignants répondants n'enseignent qu'à des élèves de CE1, tandis que 42,2 % enseignent également à des élèves d'autres classes (respectivement 760 et 554 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 314 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2025	2026
Participation totale	**2 425**	**2 669**
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 092	1 314
Enseignants de classe CE1	602	760
Enseignants de classe CE1 et d'une autre classe	490	554

Source : à la date du 5 octobre 2026, 2 669 enseignants de CE1 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 092 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2026, 95,4 % des enseignants de CE1 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 96,1 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

79,7 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur éduscol. Parmi eux, 94,1 % estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

52,3 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr est utile dans la communication avec les parents.

72,1 % des enseignants déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces enseignants, 88,7 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves sourds et malentendants et ceux pour les élèves non-voyants (respectivement 45,0 % et 52,1 %).

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	97,3	95,4
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	97,5	96,1
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par éduscol ?	84,4	79,7
Si oui, les informations proposées sur les pages éduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	88,5	94,1
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	59,4	52,3
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	72,0	72,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,3	88,7
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	55,4	52,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	50,1	45,0

Lecture : en 2026, 95,4 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CE1 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les quatre ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, et le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques (respectivement 86,6 %, 71,6 %, 65,3 % et 63,5 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 43,3 % et 44,7 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur éduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	81,6	86,6
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	61,8	62,6
La vidéo de présentation des évaluations aux élèves	42,5	43,3
Le diaporama de présentation du dispositif	44,5	44,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	63,7	65,3
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	69,7	71,6
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale	53,3	53,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	63,9	63,5

Lecture : en 2026, 86,6 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.2 Logistique

En 2026, 83,6 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 84,4 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

86,8 % des enseignants déclarent disposer du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 54,8 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

37,1 % des enseignants déclarent avoir, dans leur classe, des élèves ayant besoin d'un cahier adapté pour la passation de ces évaluations. Parmi eux, 47,5 % indiquent que ces élèves ont pu accéder à un cahier adapté.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	81,9	83,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	84,4	84,4
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	85,0	86,8
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	55,6	54,8
Selon vous, dans votre classe, y-a-t-il des élèves qui ont besoin d'utiliser un cahier adapté pour la passation de ces évaluations ?	35,5	37,1
Ces élèves ont-ils pu avoir accès à ces cahiers adaptés pour la passation de ces évaluations ?	49,0	47,5

Lecture : en 2026, 83,6 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères* CE1 2026.

En 2026, la part d'enseignants convaincus par la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 en français est comprise entre 90,0 % (« comprendre des mots entendus ») et 95,2 % (« écrire des syllabes dictées »). En mathématiques, elle est comprise entre 74,0 % (« placer un nombre sur une ligne graduée ») et 96,3 % (« écrire des nombres entiers »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des mots entendus	87,7	90,0
Comprendre des phrases entendues	91,0	92,6
Comprendre des phrases lues	90,4	92,1
Comprendre un texte lu	88,5	90,1
Lire à voix haute des mots	93,3	94,3
Lire à voix haute un texte	90,2	90,4
Écrire des syllabes dictées	94,3	95,2
Écrire des mots dictés	93,3	93,6

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Lire des nombres entiers	95,4	95,5
Écrire des nombres entiers	95,9	96,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	70,5	74,0
Résoudre des problèmes	87,9	88,5
Mémoriser des faits numériques*	*	90,1
Mémoriser des procédures*	*	88,3
Dénombrer des collections*	*	95,2

Lecture : en 2026, 90,0 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CE1.
Note : * compétence ajoutée en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2026, près de 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Partie « Français » du guide	96,9	96,7
Partie « Mathématiques » du guide	97,4	96,6

Lecture : en 2026, 96,7 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Lecture : DEPP, Repères CE1.

En 2026, 83,0 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 79,2 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Séquences de français	82,3	83,0
Séquences de mathématiques	79,8	79,2

Lecture : en 2026, 83,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 79,8 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 81,2 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accès au portail en termes de connexion. 87,1 % déclarent également que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,5	79,8
Enseignants déclarant que l'accès au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	84,2	81,2
Efficience des didacticiels	89,6	87,1

Lecture : En 2026, 79,8 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

En 2026, 73,0 % des enseignants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 77,6 % des enseignants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Entre 1 et 5 fois	69,0	73,0
Entre 6 et 10 fois	23,7	20,5
Plus de 10 fois	7,4	6,5
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Moins de 10 minutes	18,3	17,0
Entre 11 et 20 minutes	57,5	60,6
Plus de 20 minutes	24,2	22,4

Lecture : en 2026, 73,0 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2026, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 77,8 % et 85,5 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 91,4 % des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	85,2	85,5
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	91,8	91,4
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	80,7	77,8
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	83,1	80,4
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	82,5	78,4

Lecture : en 2026, 85,5% des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

15,9 % des enseignants de CE1 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 89,1 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	18,2	15,9
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	92,6	89,1

Lecture : en 2026, 15,9 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

5.2.7 Bilan

En 2026, 69,1 % des enseignants de CE1 estiment que cette évaluation leur a permis de déceler des difficultés d'élèves et 92,0 % considèrent que l'évaluation leur a permis de confirmer des difficultés.

79,1 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	76,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	65,6	69,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	92,2	92,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	73,4	71,2

Lecture : en 2026, 79,1 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

En 2026, la grande majorité des enseignants de CE1 indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide ou dans le but d'organiser les APC (respectivement 84,5 %, 77,5 % et 74,2 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre les enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (55,1 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (46,9 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	74,2	74,2
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	83,9	84,5
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	77,1	77,5
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	56,3	55,1
Les résultats sont utilisés en réunion de cycle.	70,0	70,4
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	69,8	68,0
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	47,2	46,9

Lecture : en 2026, 74,2 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :
- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 19 octobre 2026, 4 378 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 2 922 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 66,7 % des directeurs participants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 2 922 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 86,9 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 91,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 67,4 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 58,5 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,5	91,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85,5	86,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91,6	91,8
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,1	67,4
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	60,1	58,5

Lecture : en 2026, 91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Concernant la logistique, 72,5 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 76,0 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

39,8 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 98,3 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 5,6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 3,8 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	40,4	39,8
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,9	98,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,3	5,6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,3	3,8
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	71,7	72,5
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,5	76,0

Lecture : en 2026, 39,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2026, 71,3 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Trois directeurs sur quatre indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 79,5 % et 73,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (46,2 %). 6,2 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 84,7 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	92,2	71,3
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	88,6	79,5
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	80,1	73,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	51,0	46,2
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ?	6,7	6,2
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? *	92,0	84,7

Lecture : en 2026, 71,3 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2026, 98,5 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (50,8 % souvent, 38,2 % parfois et 9,4 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	98,4	98,5

Lecture : en 2026, 98,5 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 75,6 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,9 % dans le but d'organiser les APC et 69,4 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (26,4 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Organiser les APC (activités pédagogiques complémentaires)	71,5	71,9
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	50,5	51,7
Favoriser le travail avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	61,6	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	74,1	75,6
Élaborer les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)	57,1	57,7
Identifier des besoins spécifiques	71,0	69,4
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34,9	31,5
Élaborer le projet d'école	56,9	59,6
Cibler une problématique en formation de proximité	17,7	26,4
Communiquer avec les parents sur une évaluation diagnostique partagée	62,7	59,2

Lecture : en 2026, 71,9 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 86,4 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs d'école sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7	88,8
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7	86,4

Lecture : en 2026, 88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

6.2.4 Bilan

61,3 % des directeurs d'école estiment que la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et 76,2 % des directeurs affirment que cette passation à tous les niveaux est intéressante.

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	66,8	61,3
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	79,4	76,2

Lecture : en 2026, 61,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que la passation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Sources : DEPP, évaluations Repères.

L'introduction de trois exercices de mathématiques au CE1 est jugée pertinente par neuf directeurs répondants sur dix : 95,3 % estiment que l'ajout de l'exercice « dénombrer des nombres » est pertinent, 93,0 % pour « mémoriser des faits numériques » et 92,2 % pour « mémoriser des procédures ».

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des contenus des évaluations *Repères CE1* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »
	Septembre 2026
L'ajout de l'exercice « Dénombrer des collections » en CE1 vous paraît-il pertinent ?	95,3
L'ajout de l'exercice « Mémoriser des faits numériques » en CE1 vous paraît-il pertinent ?	93,0
L'ajout de l'exercice « Mémoriser des procédures » en CE1 vous paraît-il pertinent ?	92,2

Lecture : en 2026, 95,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que l'ajout de l'exercice « dénombrer des collections » en CE1 leur paraît pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 12 octobre 2026, 816 IEN ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 332 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 332 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2026, 95,7 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur éduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 94,9 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page éduscol où se trouvent ces documents.

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	96,5	95,7
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page éduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations…) ? *	96,7	94,9

Lecture : en 2026, 95,7 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

88,4% des inspecteurs ayant répondu déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés. Le cahier adapté standard est le plus fréquemment commandé par les enseignants, suivi des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants, puis de ceux destinés aux élèves sourds et malentendants (respectivement 99,3 %, 35,2 % et 23,1 %).

73,4 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 79,9 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,3	88,4
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	100,0	99,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	35,7	35,2
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	23,1	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	70,6	73,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	55,4	79,9

Lecture : en 2026, 88,4 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, au début du CE1, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 96,6 % à 100,0 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, l'exercice « lire à voix haute un texte » recueille 98,0 % d'approbation parmi les IEN répondants. En mathématiques, l'exercice « dénombrer des collections » obtient également 100,0 % d'approbation.

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CE1 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre des mots entendus	94,1	98,0
Comprendre des phrases entendues	95,1	99,1
Comprendre des phrases lues	93,9	98,7
Comprendre un texte lu	92,5	98,7
Lire à voix haute des mots	95,1	97,7
Lire à voix haute un texte	93,9	98,0
Écrire des syllabes dictées	96,3	98,7
Écrire des mots dictés	96,3	98,3
Mathématiques	**Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Lire des nombres entiers	96,2	99,3
Écrire des nombres entiers	96,2	99,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	83,6	98,3
Résoudre des problèmes	89,9	98,3
Mémoriser des faits numériques*	*	96,6
Mémoriser des procédures*	*	96,6
Dénombrer des collections*	*	100,0

Lecture : en 2026, 98,0 % des IEN répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.
Note : * compétence ajoutée en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères* CE1.

Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, l'exercice qui recueille le plus de réserves est « lire à voix haute des mots » (2,3 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CE1)

En mathématiques, ce sont les exercices « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » qui recueillent le plus de réserves (3,4 % chacun). Elles portent également sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CE1).

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CE1 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des mots entendus EXERCICE 4	2,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases entendues EXERCICE 11	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases lues EXERCICE 3	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CE1) ; durée de réalisation de l'exercice
Comprendre un texte lu EXERCICES 1 et 9	1,3	Moment de passation (début de CE1)
Lire à voix haute des mots EXERCICE 17	2,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 18	2,0	Autre : l'exercice évalue imparfaitement la lecture à voix haute et peut conduire à un classement erroné de certains élèves.
Écrire des syllabes dictées EXERCICE 2	1,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots dictés EXERCICE 10	1,7	Moment de passation (début de CE1)

Lecture : en 2026, 2,0 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des mots entendus ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CE1 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CE1 ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Lire des nombres entiers EXERCICE 5	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des nombres entiers EXERCICE 14	0,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICE 15	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 6 et 13	1,7	Moment de passation (début de CE1)
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 12	3,4	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICES 8 et 16	3,4	Moment de passation (début de CE1)
Dénombrer des collections EXERCICE 7	0,0	/

Lecture : en 2026, 0,7 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « lire des nombres entiers ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2026, 73,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire.

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	89,0	73,0

Lecture : en 2026, 73,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Neuf inspecteurs répondants sur dix déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (91,6 %).

TABLEAU 41 • Proportion d'IEN qui trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	84,1	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des IEN répondants trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel, les cahiers et guides en version PDF et le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (respectivement 42,2 %, 16,3 % et 12,3 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, ainsi que le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 42 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN*	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	26,2	16,3
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	**	0,9
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,5	1,8
Le diaporama de présentation du dispositif	3,6	3,0
Le guide des scores	17,9	8,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,6	0,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	3,6	0,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	11,9	6,0
EvalAide (CSEN)	3,6	2,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,3	4,5
Les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel	***	42,2
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution	***	12,3

Lecture : en 2026, 16,3 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ;
** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF » ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025 ;
*** ressources ajoutées au questionnaire IEN en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées (93,4 %).

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cycle 1 - cycle 2	85,8	93,4
Cycle 2 - cycle 3	88,3	92,5
Cycles 1 - 2 – 3	82,7	88,6
Liaison école/collège	85,5	92,0

Lecture : en 2026, 93,4 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, 96,2 % des IEN répondants ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations. Parmi eux, 97,7 % déclarent avoir consulté la restitution synthétique des résultats de leur circonscription sur Archipel, et 99,0 % d'entre eux la jugent intéressante.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	89,3	96,2
Si oui, consultez-vous la restitution synthétique des résultats de votre circonscription sur Archipel ?	*	97,7
Si oui, la trouvez-vous intéressante ?	*	99,0

Lecture : en 2026, 96,2 % des IEN répondants se rendent sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations.
Note : * question ajoutée en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

7.2.5 Bilan

En 2026, 96,1 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 98,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 95,7 % et 96,9 %). Enfin, 78,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93,5	96,1
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96,7	98,8
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	79,1	78,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	93,7	95,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	97,6	96,9

Lecture : en 2026, 96,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations Repères.

En 2026, les compétences pour lesquelles, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leurs pratiques sont la « lecture à voix haute », et la « compréhension orale » (respectivement 36,8 % et 11,1 %).

TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	36,8
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases lus, des textes lus par l'enseignant(e))	11,1
Lecture (lire des phrases seul(e))	0,6
Lecture (lire des textes seul(e))	1,9
Écriture de syllabes/mots	6,7
Résolution de problèmes	5,1
Reconnaissance et écriture des nombres	**
Ligne graduée	5,4

Lecture : en 2026, 36,8 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** la « reconnaissance et écriture des nombres » ne figure pas parmi les champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, 2025, "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 25-32, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-32

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en français", *Note d'Information*, n° 26-18, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-18

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., DEPP-B5, 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en mathématiques", *Note d'Information*, n° 26-19, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-19

Le Breton S., Mellet C., Bourgeois C., Cannes F., Conceicao P., Desclaux J., Eteve Y., Evrard L., Gallon D., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Robaut M., Rojas Rubio L., Vezon, Persem E., "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 26-32, DEPP, https://doi.org/10.48464/ni-26-32.

↘ ANNEXE I

L'objectif de ce tableau est d'illustrer l'incidence de l'absence de l'académie de Toulouse sur les résultats nationaux de 2026 présentés dans ce rapport.

En 2025, les résultats calculés sur le champ complet sont systématiquement supérieurs à ceux obtenus après exclusion de l'académie de Toulouse, aussi bien en français qu'en mathématiques. Selon la compétence considérée, les écarts observés sont inférieurs ou égaux à 0,2 point de pourcentage.

Cette comparaison suggère que l'absence de l'académie de Toulouse pourrait entraîner une légère sous-estimation des résultats nationaux de 2026 ne dépassant pas 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants pour les compétences comparables en début de CE1, en 2025 (avec et sans l'académie de Toulouse) et en 2026

	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de Toulouse		
Compétences	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)
Lire à voix haute des mots	69,9	68,3	-1,6	70,0	68,3	-1,7
Lire à voix haute un texte	67,5	66,2	-1,3	67,5	66,2	-1,3
Comprendre des phrases lues	82,4	81,2	-1,2	82,4	81,2	-1,2
Comprendre un texte lu	83,2	82,6	-0,6	83,1	82,6	-0,5
Écrire des syllabes dictées	86,2	85,1	-1,1	86,2	85,1	-1,1
Comprendre des mots entendus	77,0	76,4	-0,6	76,8	76,4	-0,4
Comprendre des phrases entendues	82,3	82,0	-0,3	82,1	82,0	-0,1
Écrire des mots dictés	72,4	69,9	-2,5	72,4	69,9	-2,5
Lire des nombres entiers	78,4	79,8	1,4	78,4	79,8	1,4
Écrire des nombres entiers	76,6	78,1	1,5	76,6	78,1	1,5
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,0	64,9	0,9	63,9	64,9	1,0
Résoudre des problèmes	48,0	48,6	0,6	47,9	48,6	0,7

Lecture : en septembre 2026, 68,3 % des élèves de CE1 ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « lire à voix haute des mots », soit 1,6 point de moins que l'ensemble des élèves de CE1 participants en septembre 2025. En excluant l'académie de Toulouse, la baisse par rapport à septembre 2025 est de 1,7 point.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 4,5 % en 2026 (champ complet) ; en raison des arrondis, les évolutions 2025-2026 peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE1.

↘ ANNEXE II

Tableau de correspondance des libellés des compétences entre 2025 et 2026

Discipline	Libellé 2025 et années antérieures	Libellé 2026
Français	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute des mots
Français	Lire à voix haute un texte	Lire à voix haute un texte
Français	Comprendre des phrases lues seul(e)	Comprendre des phrases lues
Français	Comprendre un texte lu seul(e)	Comprendre un texte lu
Français	Écrire des syllabes	Écrire des syllabes dictées
Français	Comprendre des mots à l'oral	Comprendre des mots entendus
Français	Comprendre des phrases à l'oral	Comprendre des phrases entendues
Français	Écrire des mots	Écrire des mots dictés
Mathématiques	-	Dénombrer des collections*
Mathématiques	Lire des nombres entiers	Lire des nombres entiers
Mathématiques	Écrire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers
Mathématiques	Placer un nombre sur une ligne graduée	Placer un nombre sur une ligne graduée
Mathématiques	-	Mémoriser des faits numériques*
Mathématiques	-	Mémoriser des procédures*
Mathématiques	Résoudre des problèmes	Résoudre des problèmes
Mathématiques	Calculer mentalement**	-
Mathématiques	Additionner**	-
Mathématiques	Soustraire**	-
Mathématiques	Reproduire un assemblage**	-

Lecture : la compétence « comprendre des phrases lues » en 2026 correspond à la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » en 2025.
Note : *compétence introduite en 2026 ; **compétence supprimée en 2026.

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)